



ASSURANCE CHOMAGE :DES NEGOCIATIONS DELOYALES DANS LAQUELLE SEULE LA MOBILISATION A ETE EXEMPLAIRE !

Vendredi 21 mars à minuit passé le patronat amené par un MEDEF divisé a posé sur la table des négociations un texte de nouvelle convention régissant les droits à l'assurance chômage des demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, intérimaires et intermittents du spectacle.

Alors que plus d'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé, le texte comporte un amalgame de droits rechargeables a minima et de reculs aboutissant à une baisse des droits et des économies reposant entièrement sur les demandeurs d'emploi eux même.

Les seuls employeurs mis (lourdement et indistinctement) à contribution sont ceux du spectacle !

Sur les salariés intermittents du spectacle pèsent plusieurs mesures:

- l'augmentation de la cotisation va faire perdre presque 1% de salaire net
- le plafond mensuel même s'il est élevé
- un différé qui retarde le début de l'indemnisation de plusieurs jours à plusieurs semaines.

L'ensemble de cette séance est un déni de démocratie : de 13h à minuit 15 le MEDEF a négocié avec les futurs signataires sans consulter la CGT , nous les avons vus 1/4h avant la fin pour nous remettre le texte que la CFDT , la CFTC et Fo signeront.

Si les annexes 8 et 10 sont maintenues, grâce à la lutte, les attaques sont dures pour les demandeurs d'emploi, les intérimaires, et les intermittents du spectacle : le patronat économise semble-t-il 400 millions € sur le dos des allocataires. Chiffres imprécis car le directeur de l'UNEDIC a participé de l'enfumage en ne donnant pas les chiffres à toutes les délégations.

Nous continuons de réclamer une vraie négociation sur la base de nos propositions, Nous dénonçons la déloyauté de ce simulacre de démocratie et la baisse des droits.

Pour toutes ces raisons, nous appelons à continuer la lutte unitairement à Paris comme en régions pour exiger que le gouvernement refuse d'agréer un tel texte.

La lutte continue !

Paris, le 22/03/2014.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60